

FICHE DE POSTE



Conseiller en Maitrise de l'Energie (CME) territorial en Santé (Création de poste)

TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER

Territoire : Département (49) // Structure : CHU d'ANGERS // Lieu : ANGERS

Cadre de l'offre :

L'offre d'emploi de Conseiller en Maitrise de l'Energie en Santé s'inscrit dans un contexte national et régional porteur en matière d'efficacité et transition énergétique, notamment pour le secteur de la Santé.

Le plan de relance national et le Ségur de la santé sont favorables aux dynamiques d'efficacité et transition énergétique. Dans ce cadre, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) - Territoire d'énergie a lancé le programme de rénovation énergétique des bâtiments publics [ACTEE 2](#) dont une partie cible les établissements sanitaires et médico-sociaux.

En Pays de la Loire, dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'ADEME régionale, l'ARS soutient depuis juin 2018 un dispositif de Conseiller en Energie Partagé en Santé. La mise en œuvre de ce dispositif, confiée à la Mission d'Appui à la Performance des Etablissements sanitaires et Services médico-sociaux (MAPES), cible les 1600 structures sanitaires et médico-sociales de la région. Au terme du dispositif CEP (fin mai 2021), l'ARS Pays de la Loire a souhaité d'une part marquer son soutien au dispositif actuel d'efficacité et transition énergétique et d'autre part le renforcer selon une approche territoriale complémentaire¹, en créant des postes de conseillers en maitrise de l'énergie.

En mai 2021, l'ARS Pays de la Loire et la FNCCR ont signé une convention pilote ([PENSEE](#)) ayant pour objectif de rénover des bâtiments sanitaires et médicaux-sociaux en mobilisant les acteurs du territoire. En lien avec la MAPES, qui assurera la coordination régionale du dispositif d'Efficacité et Transition Energétique en santé, un binôme d'acteurs territoriaux -Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) et Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie (AODE)- complète sur chaque département le dispositif.

Le dispositif régional et territorial d'efficacité et transition énergétique a vocation à être pérennisé au-delà de la convention PENSEE (soutenue financièrement par la FNCCR et l'ARS Pays de la Loire jusqu'à fin décembre 2023).

Rôles et fonctions confiés :

Conseiller en Maitrise de l'Energie (équivalent « Econome de flux - FNCCR » ou « Conseiller en Energie Partagé – ADEME ») : Accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux dans les domaines de la maitrise des énergies et des énergies renouvelables au sein du dispositif régional d'**Efficacité et Transition Energétique (ETE)**.

¹ L'organisation du dispositif régional « Efficacité et Transition Energétique » en santé est expliqué en annexe.

Le **Conseiller en Maîtrise de l'Énergie (CME)** sera amené à :

- Accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux à se mettre en ordre de marche pour atteindre les objectifs du dispositif « Eco Énergie Tertiaire » en application de la loi ELAN,
- Promouvoir le service et le réseau de CME sur le territoire,
- Répondre aux attentes et sollicitations exprimées par les établissements sanitaires et médico-sociaux du département / de la région,
 1. **Conseil et accompagnement** sur l'existant ou nouveaux projets d'investissement
 2. Mise en place de **dispositifs d'accompagnement énergétique** sur l'existant
 3. **Suivi des consommations** énergétiques et **création d'indicateurs de performance**
 4. **Financements et marchés**
 5. Actions de **formation** et de **sensibilisation**,
 6. **Veille et réseau**,

Missions détaillées :

1 / Conseil et accompagnement des porteurs de projet sur la performance énergétique des projets d'investissement (existant ou neuf) :

- Conseiller et suivre l'établissement sur l'ensemble des projets afin d'intégrer les enjeux énergétiques : projets de restructuration, de constructions neuves, de rénovation et d'énergies renouvelables,
- Accompagner l'établissement sur certains points de vigilance souvent mal appréhendés (inconfort estival, réception bâtiment, contrat, aides financières, étude faisabilité EnR, ...),
- Proposer aux établissements une vision globale des projets intégrant : plan de financement, suivi des travaux et post-travaux et évaluation des économies générées, mais également un appui technique, réglementaire et méthodologique.

2 / Mise en place de dispositifs d'accompagnement énergétique sur l'existant :

- Assister les établissements dans le déploiement d'une démarche d'efficacité et transition énergétique : Analyse des factures, Visite sur site, Etat des lieux des équipements et enveloppe, Plan d'action, Suivi énergétique, mise en relation, ...
- Suivre les audits énergétiques réalisés par des prestataires et accompagner à la mise en œuvre du plan d'actions lié,
- Aider à optimiser des contrats énergétiques et des contrats d'exploitation,

3 / Suivi des consommations énergétiques et création d'indicateurs de performance :

- Présenter et mettre en valeur des résultats liés aux consommations et coûts énergétiques,
- Analyser (créer, consolider, comparer) les indicateurs de performance énergétique,
- Cibler et conseiller les établissements pour optimiser de façon continue les consommations et coûts énergétiques,
- Mettre en place / promouvoir des « outils de suivi des consommations » dans les établissements,

4 / Financements et marchés :

- Agréger les CEE travaux (AMO travaux) de l'ensemble de son périmètre,
- Pérenniser la valorisation des CEE et suivre les dossiers CEE avec les partenaires,
- Aider à la recherche de financements publics et privés,
- Suivi de la passation des marchés groupés (fourniture d'énergie, études techniques, logiciel de suivi, ...)

5 / Actions de sensibilisation :

- Communiquer sur la « Base documentaire » de la MAPES pour aider les établissements à monter en compétence sur les différents domaines de l'efficacité et transition énergétique (documents, outils, ...),
- Communiquer sur les événements de la MAPES (webinaires, formations, newsletter, ...),
- Mettre en place des actions de sensibilisation (visite d'installations, semaine de l'eau, ...),
- Promouvoir les acteurs territoriaux et nationaux liés au domaine de l'ETE,

6 / Veille et réseau :

- Faire remonter les besoins et difficultés des établissements (« retours terrain »),
- Actualiser ses connaissances via une veille technologique, financière et réglementaire,
- Rechercher des appels à projets régionaux, nationaux et autres aides financières pour développer les projets au sein des établissements,
- Participer à des formations techniques (FNCCR, ADEME, autres organismes, ...),
- Participer au réseau régional des CME,
- Participer au réseau national des CME (CEP ADEME, Econome de flux FNCCR, Groupe ANAP, ...)

Activités annexes et tâches associées :

- Assurer le transfert de compétences à destination des établissements (référénts techniques et personnes connexes) sur les sujets précités,
- Contribution aux orientations stratégiques et participation au pilotage du dispositif ETE,
- Siéger aux réunions du dispositif ETE,
- Participer au suivi et à l'évaluation du service de CME (Reporting régulier des avancées, réalisation du bilan d'activités, ...),

Connaissances et compétences professionnelles requises

- Connaissances requises :

- Connaissance du secteur énergie et bâtiment : dispositifs constructifs, différences de production d'énergie, exploitation des bâtiments, tarification de l'énergie réglementations, acteurs clés, filières d'énergie renouvelable, ...
- La connaissance du secteur de la santé et le fonctionnement des montages financiers serait un plus,

- Compétences :

- Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations,
- Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation,
- Autonomie dans la conduite de projet,
- Bureautique (tableur, traitement de texte, logiciel de présentation, logiciel de sondage),
- Capacités rédactionnelles (notes, documents et rapports, ...),
- Conseiller les utilisateurs (technique et organisationnel),
- Argumenter et aider un ou plusieurs interlocuteurs à la prise de décision,
- Capacités d'animation de réunions, de dialogue et de concertation,

- Savoir-être :

- Autonomie et travail en équipe,
- Réactivité,
- Esprit d'initiative,
- Organisation / Rigueur méthodologique,
- Sens de la communication et des interventions en public,
- Capacités relationnelles, pédagogiques et sens de l'écoute,

Diplômes et expériences requis :

- Diplôme :

- Niveau Bac +3 à Bac +5,
- Spécialisation requise en efficacité énergétique et/ou maîtrise de l'énergie et/ou thermique du bâtiment

- Expériences souhaitées

- Autres :

- Titulaire du permis B indispensable,
- Déplacements sur l'ensemble du département ciblé,
- Déplacements régionaux et nationaux ponctuels,

Métiers apparentés :

- Conseiller en Energie Partagé (Collectivités territoriales),
- Econome de flux (Collectivités territoriales),
- Chargé de projets / d'études dans l'efficacité énergétique,
- Conseiller en Maitrise de l'Energie (CME) territorial en santé (création de poste)

Caractéristiques contractuelles :

- Contrat de travail : CDD / mission 2 ans (possible évolution vers CDI)
- Quotité : 100%, 37h30 / semaine avec 28 jours de congés annuels et 15 jours de RTT maximum. Horaire quotidien 7h30 sur 5 jours. Repos fixe.
- Catégorie : Cadre d'emplois des techniciens supérieurs hospitaliers
- Localisation géographique : CHU d'ANGERS – Direction Gestion du Patrimoine
- Disponibilité : Immédiate (prise de poste prévisionnelle début septembre 2021)
- Activité : Secteur (Santé) // Bâtiment (Diagnostics, exploitation) & Énergie (Efficacité énergétique)

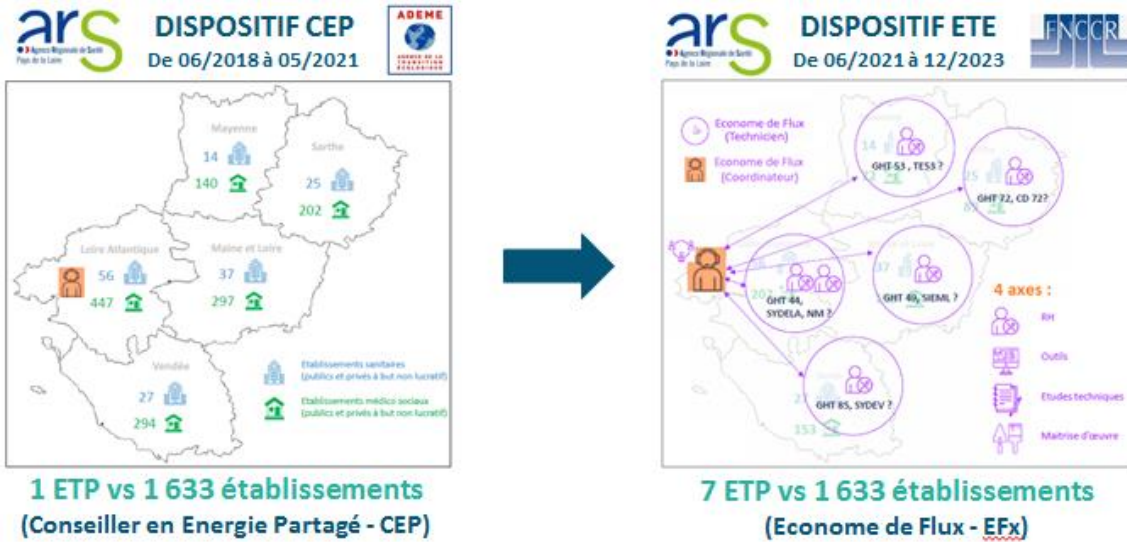
Contacts :

- Pour plus de renseignements :
 - Représentant MAPES : ete@mapes-pdl.fr
 - Représentant GHT : CHU d'ANGERS patrimoine@chu-angers.fr
 - Représentant AODE : SIEMML
- Adresser vos candidatures (CV + Lettre de motivation) à :
Direction des Ressources Humaines du CHU d'ANGERS : recrutement@chu-angers.fr

Annexes :

Organisation cible du dispositif régional « Efficacité & Transition Energétique - ETE » en Pays de la Loire Passage du « Dispositif CEP » (06/2018 à 05/2021) à « Dispositif ETE » (06/2021 à ...)

Version simplifiée :



Version détaillée :

